REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DE L'EXTREME NORD
****
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI
****
COMMUNE DE HILE ALIFA

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
FAR NORTH REGION
****
LOGONE AND CHARI DIVISION
****
HILE ALIFA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD
Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : WOMEN'S ACTIONS FOR POVERTY ALLEVATION (WAPAL)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Juin 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
PRÉFACE 3
RESUMÉ EXÉCUTIF 4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 6
LISTE DES TABLEAUX 7
LISTE DES FIGURES 9
INTRODUCTION GÉNÉRALE 10
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE 12
I.3. Taille et répartition de l'échantillon 12
I.4. Base de sondage et sélection des grappes et des ménages 13
Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage 13
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA 17
II.1 Présentation de la commune 17
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation 21
II. 3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles 22
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES 27
III.1 Description de la population enquêtée 27
III.2 Approvisionnement en eau potable 28
III.3 Services de santé 40
III.4 Services de l'éducation 46
III.5 Fourniture des services communaux 55
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE 65
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements 65
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard 67
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 70
ANNEXES 71
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport 72
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard 73
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions) 92

PRÉFACE

Pour garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité, permettant aux communes de participer aux processus de développement, la commune de Hile-Alifa a tiré parti du projet SCORECARD. Ce dernier est octroyé à la commune, et est concrétiser par l'appui technique du PNDP et l'accompagnement de L'OSC WAPAL.

Réalisé entre fin Mai et début Juin 2022, Ce projet a permis d'évaluer le niveau de satisfaction et capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale.

La collecte des données sur le terrain s'est faite en six (06) jours, par une équipe dynamique constitué d'un superviseur et de cinq (05) enquêteurs encadrés par OSC WAPAL.

Ce travail s'est hissé pour la connaissance des besoins prioritaires des populations, et permettra à l'exécutif municipal d'intégrer concrètement et efficacement les actions socio-économiques à mener.

Les résultats obtenus au niveau des sectoriels et des ménages des villages dans laquelle des échantillons tirés ont été soumis à des questionnaires montrant les niveaux de satisfaction de ceux-ci. Les données sont consignées sous forme de taux et de nombres. Ces données ont été usages d'interprétations élucidant ces chiffres.

La commune de Hile-Alifa est sans voix et donne son vif remerciement à l'endroit des pouvoirs publics pour l'accompagnement effective au sein des collectivités territoriales décentralisée sur le chemin de développement en particulier sur sa circonscription administrative.

De plus, l'exécutif municipal et la population ont noué une collaboration de « fraternité », car la commune de Hile-Alifa a mise toutes les dispositions qui permet le plein épanouissement et l'amélioration des conditions de vie auprès de ces habitants.

En dépits parfois des différends observés sur l'incompréhension des populations sur la politique de contribution à certaine activité communale qui retarde ascendance exponentielle de la commune, l'avenir dans cette collectivité reste éblouissant dû aux efforts effectivement consentit.

LE MAIRE

RESUMÉ EXÉCUTIF

La mise en œuvre dans la commune de Hile Alifa de la décentralisation constitue l'une des composantes de la stratégie de lutte contre la pauvreté contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la vision d'un Cameroun émergeant à l'horizon 2035.

L'Etat en collaboration avec les partenaires au développement a formé un ensemble de programmes d'appui, parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP) l'accompagnement des institutions communales encore fragiles et peu outillées.

L'enquête au sein de l'espace communal de Hile Alifa a été réalisé par l'accompagnement de l'OSC WAPAL et l'appui technique du PNDP. Les résultats des analyses des réponses des enquêtés sur la satisfaction des services rendu et les sectoriels conduisent tant au niveau de l'institution communale, de l'espace urbain communal que dans les villages révèlent que la commune de Hile Alifa met en place tous les dispositions possibles pour l'épanouissent de sa population. Cette précèdent assertion est justifié tant aux offres de service observer au niveau communal et aussi sur d'autres secteurs à l'occurrence de l'approvisionnement en point Parlant du secteur d'approvisionnement en eau, nous notons une forte présence dans la commune de Hile Alifa des forages avec pompe à motricité humaine aussi bien en zone urbaine que rurale. Les proportions de type de point d'eau disponibles respectivement dans ses strates de résidences sont de 88,40% et 68,50%. Seulement, d'autres sources sont présentes à des taux de disponibilités faibles. Leurs accessibilités au sein de la Commune est observé par une aisance au cours de l'année de la disponibilité en eau dans les Forages avec pompe à motricité humaine. Ce dernier, est la source préférentielle d'approvisionnement des ménages. C'est attachement à cette source, influe sur la pérennité des autres sources et à leurs entretiens car les ménages ne contribuent que pour les COGES dont la source d'approvisionnement est la principale. De plus, les ménages se plaignent de la qualité de l'eau, il déplore l'odeur, la couleur et le goût. Ce problème pourrait est du fait pendant le forage la nappe souterraine a été contaminé ou du fait que la nappe phréatique n'a pas été atteinte. Le ménage déclare majoritairement contribué pour la construction des points d'eau supplémentaire.

Au niveau de la santé, la commune de Hile Alifa dispose de trois (03) centre de santé intégré et un seul (01) centre médical d'arrondissement. Elle dépend de l'hôpital de District de MADA situé dans la Commune de Makary. Les ménages fréquentes exclusivement les formations sanitaires publiques. La seule présence du CMA en zone urbaine permet sa forte fréquentation à un taux de 98,8%. Par contre, en zone rural les ménages se rendent au centre de santé intégré ayant une proximité géographique plus proche. Nous avons noté ce taux de fréquentation en milieu rural de 50,2%. Ce taux moyen de fréquentation dans les CSI est dû aux faites que les ménages de la zone rurale dont dont la proximité géographique à la zone urbaine est moins de 5km préfère de se rendre au CMA du fait de rechercher des soins jugés adéquats car ce dernier dispose des équipements mieux adaptés que dans les CSI. Une forte contribution de l'Etat appuyé par la Croix rouge est observée au niveau de la subvention du financement des soins dans les formations sanitaires de la Commune. Nous notons la somme de 150 FCFA et 450 FCFA respectivement en zone urbaine et rurale comme frais de cessions pour

la consultation et les soins. Néanmoins, une indisponibilité des médicaments dans les formations sanitaires pour le traitement des maladies fréquentes de la localité est à noter. Les ménages s'engagent pour résoudre à cette insatisfaction à effectuer des plaidoyers auprès des ONG pour un approvisionnement en médicaments et la dotation en équipement.

L'éducation, est marqué par la présence du cycle maternelle, cycle primaire et du premier cycle du secondaire public. Une faible implication des parents dans l'éducation scolaire des progénitures est à noter du fait soit de l'ignorance à la nécessité de l'éducation, au bien suite à la conjoncture financière qui se vie dans cette partie. Les enfants à l'âge d'aller à l'école effectuent des activités agropastorales, la pêche et le commerce en fonction des saisons. Une faible assistance aux réunions organisé par APEE par les parents à des taux de 0,33% dans les cycles maternelle et primaire et 0,66% au cycle secondaire. La Commune réfectionne des infrastructures scolaires endommagés à 21,31% au cycle primaire. Le cycle secondaire ne faisant pas partie de compétences transférés de la Commune est assisté par le MINESEC en un taux de 1,96%. Ces ménages ne sont pas satisfaits du nombre d'école maternelle dans la commune et de l'absence de la distribution gratuite des manuelles scolaires. En outre, un besoin en apport davantage des salles de classe au niveau secondaire est souhaité. Les ménages sont prêts à agir au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation maternel préférentiellement et s'engage à sensibilisation les enseignants sur la conscience citoyenne. De plus, un besoin en des équipements pédagogique et didactique au niveau de l'éducation de base est à effectuer.

La commune de Hile Alifa exploité rationnellement ces potentialités aussi bien dans ses ressources naturelles que dans sa situation géographique, raison pour laquelle un développement accru est observé au niveau de cette collectivité décentralisée.

Dans la perspective de la mise en œuvre et de pérennisation de ces projets, une imprégnation et l'information effective de ces populations doivent être à réactualiser constamment.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CISL	Comité Interministériel des Services Locaux
COGES	Comité de Gestion
COSA	Comité de Santé
CND	Conseil National de la Décentralisation
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC	Comité de Veille Citoyenne
INS	Institut National de la Statistique
MINATD	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE	Ministère de la Santé pubblique
OSC	Organisation de la Société Civile
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif PPBS : Planification- Programmation – Budgétisation – Suivi
PTF	Partenaire Technique Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et des habitats
WAPAL	Women's Actions for Poverty Allevation)
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Hile-Alifa 15
Tableau 2. 1 : Historique Institutionnelle de la Commune de Hile-Alifa 17
Tableau 2. 2 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune 22
Tableau 2. 3: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune 23
Tableau 2. 4: Etat des lieux des services de l'éducation 25
Tableau 2. 5: Inventaire des services communaux 25
Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe 27
Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge 28
Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence 29
Tableau 3. 4 : Utilisation d'une source d'eau publique ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée 30
Tableau 3. 6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages 31
Tableau 3. 7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé 32
Tableau 3. 8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau 32
Tableau 3. 9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau 33
Tableau 3. 10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES 34
Tableau 3. 11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source 34
Tableau 3. 12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence 35
Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin 36
Tableau 3. 14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction 37
Tableau 3. 15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable 37
Tableau 3. 16 : Actions des ménages dans la commune de Hile Alifa en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable 38
Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence 40
Tableau 3. 18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé 40
Tableau 3. 19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 41
Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 41
Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 42
Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant 43
Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 43
Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 44
Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 45
Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence 46

Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire 46
Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public 47
Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence 47
Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement 49
Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle 50
Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence 50
Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence 51
Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 52
Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction 52
Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 53
Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 54
Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service 56
Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 57
Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal 58
Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune 60
Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction 60
Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale 63

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte de localisation commune de Hile-Alifa 19

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans sa politique d'être un Etat émergeant à l'horizon 2035 et des lois de 2004 et 2019 sur la décentralisation, l'Etat Camerounais a dévolu aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la mission de « promotion au développement local ». Depuis lors, des avancements significatifs ont été observés. L'amélioration constante du cadre juridique et réglementaire ; création des organes de suivi de la décentralisation que sont le ministère de la décentralisation et du développement local (MINDDEVEL) Conseil National de la Décentralisation (CND), et le Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) ; la mise en place des structures d'appui à la décentralisation des programmes d'appui à la décentralisation parmi lesquels le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Présentement dans sa 3e phase, le PNDP a pour but le développement qui est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Ce dernier est atteint grâce à la participation de tous les couches sociales de la population. A ce titre il est donc important d'intégrer les populations dans la gestion du suivi évaluation des activités d'où la mise en place par le PNDP de l'activité de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP). De ce fait, il est important d'évaluer le niveau de satisfaction des services publiques vis à vis des populations. Pour réaliser cette évaluation un financement additionnel de la banque mondiale « IDA 18 » a été octroyer afin de fournir une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait du boum démographique des réfugiés. La valeur objective à atteindre en 2019 était de 160 communes donc 153 ont été réalisé est passé à 360 communes lors de la seconde phase. C'est dans l'optique, de mettre en place un tableau de bord stratégique sur la base d'indicateur dans différents secteurs, prenant en compte la mesure des performances financières, que le projet SCORECARD est mise en place. Ce dernier est l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

L'enjeu de cette étude, est de mettre en exergue le niveau de satisfaction de l'offre des biens et services publics dans 04 secteurs à savoir la Santé, l'approvisionnement en eau potable, l'éducation et les services communaux, mais aussi de recueillir les besoins, les suggestions dans ces secteurs auprès des populations. Cet outil sera incontournable pour les sectoriels et les Communes dans la mesure qu'elle permet de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

Le contrôle citoyen de l'action publique, est un instrument au service de la promotion du développement local. Dans le but de réaliser cette activité, l'Organisation de la Société Civile Women's Actions For Poverty Allevation (WAPAL) a été recrutée par le PNDP. Cette activité a été réalisée grâce à l'appui technique de l'INS et du PNDP. Pour cela la commune de Hile Alifa a été subdivisé en 14 grappes dont le tirage des

ménages dans diffèrent grappe était de façon aléatoire. Ces ménages échantillonnés ont été soumis à des questionnaires évaluant leurs satisfactions. Les données recueillis sont interprétées et analysées.

Afin d'aborder notre rapport, les résultats du travail réalisés dans la commune de HILE-ALIFA dans le cadre du contrôle citoyen, est composé de quatre (04) chapitres. Le premier présente la synthèse méthodologique de l'enquête, le second introduit offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Hile-Alifa, Le troisième décrit les principaux constats relevés dans les secteurs cibles et le quatrième a pour but de présenter le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1. Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 39 quartiers/villages de la commune de Hile-Alifa. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2. Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

I.3. Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de Hile-Alifa. Cette enquête s'appuie sur 15 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 22 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour la commune de Hile-Alifa, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

I.4. Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune h,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h, M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h.

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i* de la Commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3. Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le

déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4. Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Women's Actions for Poverty Allevataion (WAPAL) sélectionnée pour un lot de communes du Département du Logone et Chari en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la Commune de Hile-Alifa appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenu pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 01 au 06 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Hile-Alifa

N°	Grappe	localités (Villages/Quartiers)	Nombre de ménages assignés (tirés pour l'échantillon)	Nombre de ménages enquêtées	Nombre de ménages vides	Nombre de refus	Nombre de ménages absents	Observations
1	1287	hile-alifa 2	22	22	0	0	0	
2	1288	hile-alifa 1	22	22	0	0	0	
3	1289	quartier sarah	22	22	0	0	0	
4	1292	naga	22	0	0	0	0	Zone n'appartenant pas à la Commune hile-alifa
5	1294	quartier blama aminou	22	22	0	0	0	
6	1296	cha hak 2	22	22	0	0	0	
7	1297	bargaram 2	22	22	0	0	0	
8	1298	cha hak 1	20	20	0	0	0	
9	1299	bargaram 1	22	22	0	0	0	
10	1300	abassoumi	22	22	0	0	0	
11	1301	madina1	20	20	0	0	0	
12	1302	dolé milimi	22	22	0	0	0	
13	1303	gononi	22	22	0	0	0	
14	1304	dole bada	22	22	0	0	0	
15	1305	Dougoumssoulio	22	22	0	0	0	
Total			326	304	0	0	0	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC WAPAL, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE HILE-ALIFA

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

- **Situation administrative**

Créée par le décret présidentiel N° 92/127 du 26 juin 1992, la Commune de Hile-Alifa est située dans la Région de l'Extrême-Nord, Département du Logone et Chari, Arrondissement de Hile-Alifa. Elle s'étend sur une superficie de 465 km^2.

La Commune de Hile -Alifa est composée de 40 chefferies de 3ème degré que sont :

Hile-Alifa 1, Hile-Alifa 2, Abassouni 1, Abassouni 2, Abassouni 3, Mafoulso 1, Mafoulso2, Mafoulso 3, Tchika 1, Tchika 2, Tchika 3, Tchika 4, Tchika 5, Tchika 6, DougoumSilio 1, DougoumSilio 2, Silio, Fadja, Terbou,Bargaram1,Bargaram2,Dolémilimi,Dolébada,Shahack,Touboumkaré,Hiékatchou,HiléTandalgui,Goretalegoutoune1,Gorétalgoutoune2,Douche,Djoubouniba,Wadack,Kamouna,Mourdas,Gononi, Maito,Mbartala,Kassalari,Famaré et Kaforam.

- **Profil Historique.**

Les fondateurs de la ville de Hilé-Alifa étaient des arabes venus de la zone du Sahara vers les années 1600. Ils étaient vénus du soudan dans le souci de promouvoir l'islam. Le nom du village Hilé-Alifa veut dire « village de Alifa » en arabe. « Hilé » veut dire village et « Alifa » c'est le nom du premier chef. Ils vécurent plus de deux décennies avant d'obtenir une chefferie traditionnelle avec comme premier chef ALIFA d'où vient le nom du village.

La Commune de Hile-Alifa est devenue fonctionnelle en 1996 avec pour premier magistrat municipal M. ADOUM MAGUIRA. Bien avant sa mise en fonction cette Commune faisait partie de la grande Unité administrative de Makary créée en 1958. Le processus de la mise en route de cette unité administrative est décliné dans le tableau ci-dessus.

Tableau 2. 1 : Historique Institutionnelle de la Commune de Hile-Alifa

Dates	Évènements	Impacts
1958	Création de la grande unité administrative de Makary regroupant les territoires de Hile-Alifa, Blangoua, Fotokol et Darack)	Début du processus de décentralisation
1979-1980	Incident de Dolè à cause de la construction de l'école primaire	Début des pourparlers pour l'éclatement de la grande unité administrative de Makary
1981	Création de l'unité administrative de Hile-Alifa avec pour chef lieux Hile-Alifa	Nomination de HAMINOU ADAMA comme premier chef de district qui rendait compte à Makary

1992	Création de la Commune de Hile-Alifa	Autonomisation du territoire
1993-1996	Administration du territoire par un sous-préfet Maire	
1996	Investiture du parti	Désignation du premier Maire de la Commune de Hile-Alifa Premier Conseil Municipal de Hile-Alifa constitué Rapprochement de l'administration locale des communautés
2003-2004	Occupation du territoire par le Nigeria	Perte de l'autorité administrative sur une grande partie du territoire Début des assises pour l'éclatement du territoire
2007	Éclatement du territoire de Hile-Alifa avec la création de la Commune de Darack	Retraçage de la carte administrative ; Réorganisation socio-administrative de la Commune

II.1.2 Situation démographique

La Commune de Hile -Alifa abrite une population de 31 317 dont 15 218 Hommes et 16 099 Femmes. Cette population est repartie en populations hôtes 29084 et population refugiée 2233.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de Hile-Alifa est située dans la Région de l'Extrême-Nord, Département du Logone et Chari, Arrondissement de Hile-Alifa. Elle s'étend sur une superficie de 465 km^2, elle partage ses frontières :

- Au Nord par la Commune de Darak et le Lac tchad ;
- Au Sud par le fleuve Serbewel qui est la limite naturelle avec la Commune de Makary ;
- À l'Est par la Commune de Darak, Blagoua, Goulfey;
- À l'Ouest par la République Fédérale du Nigéria.

La figure 1 présente la localisation géographique de la commune de Hile Alifa.

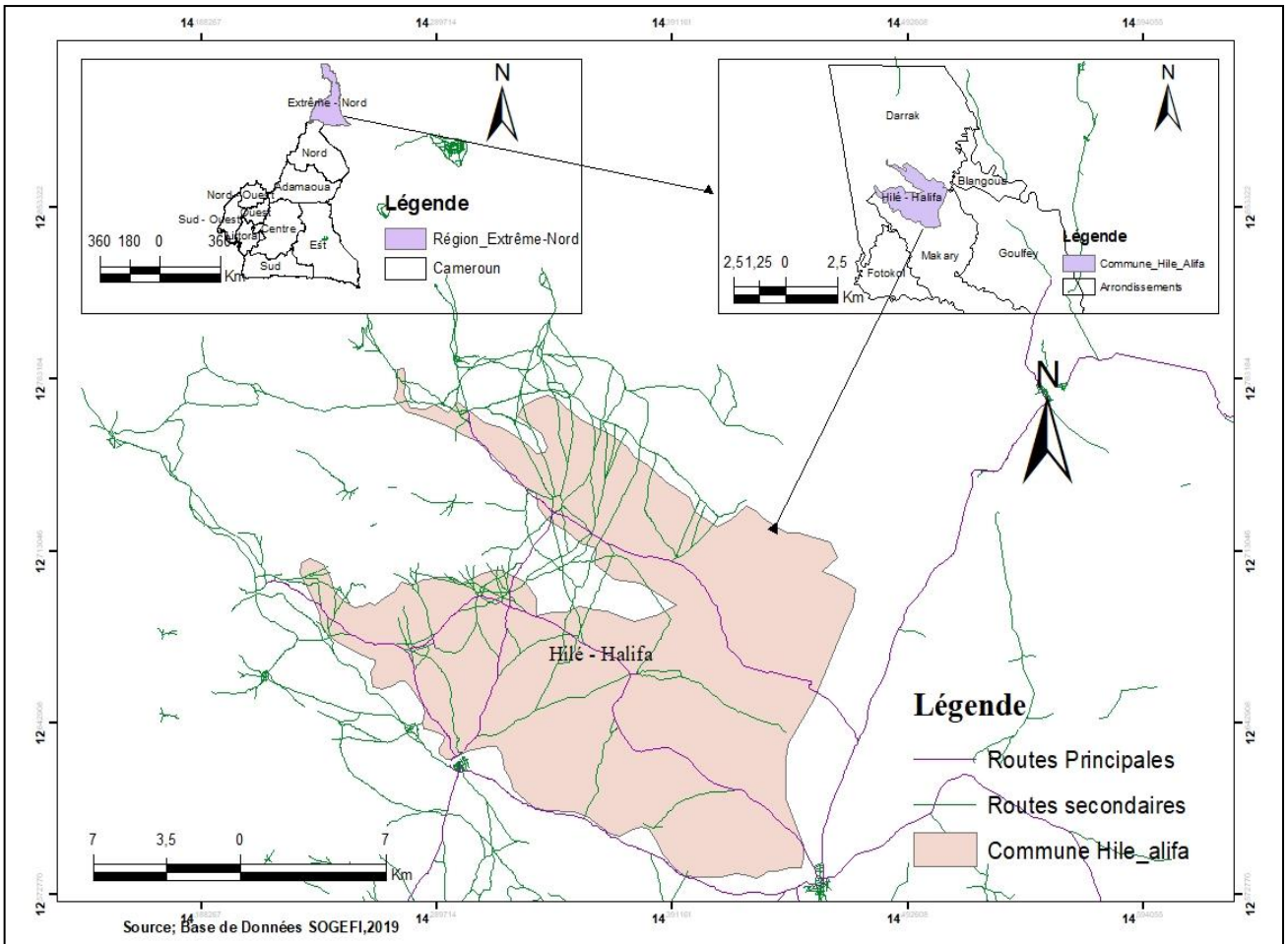

Figure 1: Carte de localisation commune de Hile-Alifa

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

❖ **Situation socioéconomique**

Des partenaires au développement, les autorités améliorent les conditions de vie des populations dans leurs localités à travers la mise en place des infrastructures sociales et économiques. L'économie repose sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

- **Agriculture**

L'agriculture pratiquée dans la Commune repose essentiellement sur la culture des céréales, de la canne à sucre, de la patate douce et du manioc. Elle est plus développée dans la zone du lac où se pratique les cultures de contre-saison. Cependant, les acteurs du secteur agricole font face à plusieurs problèmes qui sont de divers ordres :

- La difficulté d'accès aux semences améliorées ;
- La difficulté d'accès aux intrants agricoles et produits phytosanitaires ;
- L'insécurité due aux exactions de Boko-Haram observées dans la Commune depuis 2014 ;

- Le faible encadrement par les Services techniques ;
- La perturbation de la pluviométrie ;
- La difficulté d'écoulement et de conservation des produits agricoles.

- **Élevage**

L'élevage se pratique sous diverses formes dans la Commune de Hile-Alifa. À ce titre, l'on distingue l'élevage sédentaire, la transhumance.

- **L'élevage sédentaire**

Il est pratiqué par les populations locales et occupe une plus grande partie de la population. Il est constitué des bovins, des caprins, des ovins, des équins, de la volaille et des canards. Il constitue l'une des sources de revenus de la population et de la Commune de Hile Alifa.

Seulement, cet élevage est aussi la cause de la sous-scolarisation observée dans la Commune car emploie une population juvénile. En outre, la complicité entre les éleveurs et les chefs de villages fait obstruction au recouvrement de la taxe sur le bétail constitutif de la ressource propre de la Commune.

- **La transhumance**

Cet élevage est pratiqué par les éleveurs en quête de pâturage généralement en provenance des localités voisines (Nigéria, Makary, Kousseri).

- **La Pêche**

La pêche se déroule pendant toute l'année dans la Commune de Hile-Alifa. Elle se pratique beaucoup plus dans le Lac Tchad et le Fleuve Serbowel. On y rencontre aussi les activités de pêche dans les canaux de Samana, Terbou, Toumbumkaré, Hilé-Tandalgui, Ndjibounida, Tchika et Bargaram. Cette activité, tout comme l'élevage occupe une forte population féminine et juvénile et participe à la sous-scolarisation de la femme et des jeunes dans la Commune.

- **Commerce**

Le commerce est une activité qui a régressée dans la Commune de Hile Alifa depuis les exactions du groupe Boko-haram depuis 2014. Malgré ce fait d'insécurité, l'on observe un développement des activités économiques dans la localité de Hile-Alifa, Bargaram et Tchika. Néanmoins, les espaces marchants sont très peu dotés en infrastructures. Cette faible capacité en infrastructures marchandes ne permet pas le développement du commerce dans la Commune de Hile Alifa. Aussi, les difficultés rencontrées par les acteurs de ce secteur sont en autres : le mauvais état du réseau routier ; l'insécurité ; l'insuffisance des équipements marchands ; Le coût élevé du transport.

- **Situation culturelle**

La commune de Hile-Alifa est constituée d'un brasage de culture des ethnies. Toutefois, l'on rencontre principalement la population autochtone constitué des Arabe-Choa et Kotoko. En outre, d'autres couches culturelles venu pour des raisons de recherche de terre cultivable, de la pratique des activités de pêche, d'élevage ont peuplé la Commune cosmopolite de Hile Alifa. Nous avons à l'occurrence pour la pratique

de l'agriculture les Sara, Toupouri, Moundang, Haoussa, et respectivement pour les activités de pêche et d'élevage les Mousgoum et Peuhl.

- **Artisanat**

L'activité artisanale est bel et bien inscrite dans les habitudes de la population de la Commune de Hile -Alifa. Si jusqu'ici aucun travail de recensement n'est encore mené dans la Commune pour la maitrise de l'effectif des artisans, le diagnostic mené révèle que cette activité se concentre autour de :

- La forge qui consiste en la fabrication des outils agricoles (dabas, houes, faucilles, charrues, machettes), des instruments de musique traditionnelle ainsi que des instruments d'art culinaires (couteau, hache, grattoirs) ;
- La poterie (qui permet la fabrication des contenants) ;
- Le tissage (qui confectionnent et rafistolent les tissus) ;
- La sculpture sur bois et la vannerie.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Les changement économique et institutionnels (décentralisation) permet l'émergence basée sur la notion de territoire. Cette approche place au cœur du publique des services de développement local. Les défis devant être relevés pour améliorer l'offre publique de biens et services dans laquelle notre enquête a été menée concerne les secteurs à savoir l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux. Ces secteurs sont des secteurs où la Commune intervient en fonction des compétences qui leurs ont été transférées par l'Etat comme l'indique dans la loi 2019/024 du 24/12/2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

L'alimentation en eau potable, au sein de la Commune de Hile Alifa pour l'approvisionnement en eau de sa population ressort de la compétence transférée à la Commune. Cette compétence permet à la Commune de construire les points d'approvisionnement en d'eau potable et d'accompagner les populations à pérenniser les points d'eau potable existants.

Parlant du secteur de la santé, les compétences transférées sont observées au niveau de la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal conformément à la carte sanitaire ; la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ; l'assistance aux formations sanitaires et les établissements sociaux ; le contrôle sanitaire dans les établissements de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

Dans le domaine de l'éducation, la Commune Hile Alifa a la compétence de créer, conformément à la carte scolaire, la construction, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires, sans oublier les établissements préscolaires de la Commune ; l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (paquet minimum).

En ce qui concerne les services communaux, la Commune de Hile Alifa délivre des actes d'état-civil, des documents d'urbanisme, Aménage des voiries, des espaces verts, des espaces de loisirs et des aires de jeux, s'assure d'une bonne gestion des déchets / Assainissement et de l'Hygiène et salubrité, Authentifie et légalise des documents, s'assure de l'éclairage public, du transport public, et l'assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables. Ces compétences transférées à la Commune de Hile Alifa dans le cadre de la décentralisation feront l'objet de l'enquête.

II. 3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Pour une performance optimisée de l'évaluation de la satisfaction des populations sur les services publics offerts, il est primordial de générées les données dans le cadre de service rendu. Ces données ont été collectée auprès des administrations sectorielles concernées par les secteurs ciblés par l'enquête et de la Commune de Hile Alifa. Les données obtenues permettront d'effectuer l'analyse de la situation de chaque secteur ciblé.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

En ce qui concerne le secteur de l'approvisionnement en eau, les données doivent être collectées auprès de la Délégation départementale du MINEE du Logone et Chari et de la Commune. Le tableau suivant présente cette situation :

Tableau 2. 2 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	**Nombre de points d'eau de ce type**		**Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels**		**Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion**		**Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel**	
	Commune	**Sectoriel**	**Commune**	**Sectoriel**	**Commune**	**Sectoriel**	**Commune**	**Sectoriel**
Puits avec pompe à motricité humaine	11	-	06	-	03	-	03	-
Puits avec pompe électrique	10	-	10	-	10	-	10	-
Forages avec pompe à motricité	69	-	47	-	47	-	47	-

humaine								
Forage avec pompe électrique	69	-	47	-	47	-	47	-
Borne-fontaine	07	-	07	-	07	-	07	-
Source	/	-	/	-	/	-	/	-
Réseau d'adduction d'eau communal	01	-	01	-	01	-	01	-
Total	167		118		115		115	

Source : Enquête CCAP2, HILE-ALIFA 2022

Il est à noter que nous n'avons pas pu avoir des données auprès de la Délégation Départementale du MINEE dû à la l'indisponibilité du personnel. Ce tableau présente que 70,65% des points d'eau existants dans la Commune de Hile Alifa sont fonctionnels. On note aussi que 68,86% des points d'eau disposent d'un COGES et tous ces COGES sont fonctionnels. De plus, 03 points d'eau fonctionnel ne disposent pas d'un COGES ce qui est alarmant pour la pérennisation de ces points d'eau. En effet, les points d'eau ne disposant d'un COGES sont celle peu fréquenté par les ménages car ces derniers disposent d'autres sources alternatives de point d'eau approximativement proches de leurs lieux de résidence. Compte tenu des normes étatique dans le secteur hydraulique qui est de 250 personnes pour un point d'eau, et vu aussi la population de la Commune de Hile Alifa, le besoin réel en point d'eau est de 126 points d'eau. Par ailleurs on note que la commune de Hile Alifa dispose de 118 points d'eau fonctionnels, ce qui est insuffisant au vu du besoin réel. Néanmoins, la Commune de Hile Alifa possède 167 points d'eau dont 49 sont non fonctionnel. Ces points d'eau non fonctionnel sont causés par le faible entretien de ces points d'eau qui est entrainé par la non mise en place des COGES pour ces points d'eau. Vu ces problèmes, il serait nécessaire de prime abord de réhabiliter ces points d'eau et de mettre en place des COGES dynamiques, par la suite sensibiliser tous les COGES sur l'entretien et la pérennisation des points d'eau.

II.3.2 Secteur santé

Les informations des formations sanitaires de la commune ont été collectées auprès du Chef de service de district de santé de MADA. Cette situation est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2. 3: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune de Hile Alifa

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser) _____
Centre de santé / Centre de santé intégrée	03	03	03	Oui	X	/	/	/	/
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	Oui	X	X	/	/	/
Hôpital de district	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Hôpital régional	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Formation sanitaire privée	/	/	/	/	/	/			
Autres (à préciser) _____	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	**04**	**04**	**04**						

Source : Enquête CCAP2, HILE-ALIFA 2022

Ce tableau révèle que la Commune de Hile Alifa ne dispose pas de service de district, non plus d'hôpital de district. Le secteur de santé de la Commune dépend de service de district de MADA qui se trouve dans la Commune de Makary. Il est à noter que l'absence d'un hôpital de district au sein de la Commune de Hile Alifa et un réel problème. Ce problème se justifie dans la mesure où certains villages de la Commune de Hile Alifa se trouvent à des distances de plus de 10 km de l'hôpital de district. Eloignement des villages impactent sur l'urgence des soins que pourrait subir un malade dans un état critique. De plus, du fait de cette distance la personne dans un état de santé pitoyable aura des difficultés à se rendre dans les brefs délais pour subir des assistances médicales de « pointe » car le District dispose des équipements mieux adaptés que dans les CSI et le CMA. Il faut noter aussi l'implication de l'institution Communale dans l'entretien et la gestion des formations sanitaire de sa circonscription au niveau du CMA et CSI. L'appui technique de la commune de Hile Alifa est observé au niveau des formations sanitaires (CMA et CSI) à travers le recrutement de certains personnels. La gestion salariale de certains personnels de santé non reconnu par la fonction publique est effectuée au niveau du CMA.

II.3.3 Secteur de l'éducation

L'éducation est le pilier pour le développement socio-économique d'une population. Le tableau suivant

présente la situation actuelle du secteur éducatif de la Commune de Hile-Alifa :

Tableau 2. 4: Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	01	01	0	01	01
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Primaire	Public	18	18	0	18	18
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Secondaire 1er cycle	Public	01	01	0	01	01
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Secondaire 2ème cycle	Public	0	0	0	0	0
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Total		20	20	0	20	20

Source : Enquête CCAP2, HILE-ALIFA 2022

Il ressort de ce tableau, que la couverture de la commune de Hile Alifa en matière d'établissements scolaires respecte celle prévu dans la carte scolaire au niveau du MINEDUB et du MINESEC. Tous les écoles sont fonctionnelles. Il est important de signaler que tous les établissements de la commune de Hile Alifa possède au moins un bâtiment en matériaux définitifs. En effet, L'absence des établissements privés est dû au faible taux de scolarisation et de l'ignorance de l'importance de l'éducation scolaire par les parents d'où l'importance de la sensibilisation de ces derniers sur l'important de l'instruction.

II.3.4 Secteur des services communaux

L'institution Communale de Hile-Alifa dispose de plusieurs services ouverts à sa population. Ces services sont présentés ainsi que suit :

Tableau 2. 5: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	Pas de délais precis
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	Pas de délais precis

Nature du service	**Disponibilité du service**	**Délai en jours pour l'obtention du service**
Aménagement des voiries	Oui	60
Gestion des déchets / Assainissement	Non	/
Légalisation des documents	Oui	Pas de délais precis
Authentification des documents	Oui	Pas de délais precis
Hygiène et salubrité	Oui	[redacted]
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	oui	

Source : Enquête CCAP2, HILE-ALIFA 2022

D'après le tableau 2.5, la Commune de Hile-Alifa offre divers services qui est assigné aux collectivités territoriales décentralisés. Néanmoins, certains services tels que la gestion des déchets et le transport public ne sont pas disponibles au sein de cette institution Communale. Cette indisponibilité pourrait être du fait la non sollicitation de ces services par les ménages. Ces derniers semblent gérer individuellement les déchets qu'ils produisent en les incinérant. Cependant, l'absence de délais enregistrement au niveau de l'obtention de certains services disponibles impact sur l'évaluation de la performance de ces services.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Pour mener à bien notre étude il est nécessaire de connaître le niveau d'attente des ménages vis-à-vis de différents secteurs que sont hydraulique, santé, service communal et éducation. Ces résultats et analyses vont nous permettre de cerner les contours et les pourtours des besoins réels des ménages afin de mettre en place une politique résolvant efficacement les besoins en fonction des priorités évoqués. Pour cela, une description de la population enquêtée nous permettra en fonction du genre et de l'âge d'évaluer le besoin réel de chaque souche sociale. De plus, la connaissance des sources approvisionnement en eau potable pour identifier la source principale. En outre, pour les services des formations sanitaire il est question d'évaluer la disponibilité des équipements ainsi la qualité du service rendu par le personnel soignant. Au niveau de l'éducation l'absent est mis sur la disponibilité des infrastructures. A ce qui concerne les services communaux absent est mis sur les services demandés par les ménages.

III.1 Description de la population enquêtée

Les différents ménages repartis au sein de la commune sont en milieu urbaine et rural. Les personnes qui y vivent ont des liens de parenté et d'affinité. Toutefois, l'enquête était destinée pour le ménage dans lequel le garant est le chef de ménage, à l'absence de ce dernier, le questionnaire était adressé à son épouse ou à toute personne jugée apte et résident dans le ménage ayant au moins fait six mois dans ce ménage. Le tableau 3.1 présente la répartition dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage				
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Total
Strate de residence	Urbaine	66,30	16,30	15,10	2,30	100,0
	Rurale	86,30	11,40	1,80	0,50	100,0
	Total	80,70	12,80	5,60	1,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après tableau 3.1, 66,30 % des chefs de ménages sont enquêtés en zone urbaine et 86,30% en zone rural. En effet, durant l'enquête peu de conjointe et d'autres personnes appartenant au ménage ont été enquêté ce qui prouve la présence effective des chefs de ménage dans les résidences respectives. Toutefois, la connaissance du milieu de résidence, du sexe et l'âge nous permettra de connaitre le taux d'implication en fonction du genre dans les

ménages.

La Répartition (%) dans la commune de Hile Alifa des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge sont présente dans le tableau 3.2 :

Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	14,60	1,3	4,5	7,9	4,6	5,8	11,6	2,3	4,9
	[20 - 35[	37,5	35,70	36,1	52,6	46,2	48,5	44,2	38,8	40,3
	[35 - 50[	29,2	29,9	29,7	21,1	29,2	26,2	25,6	29,7	28,5
	Plus de 50 ans	18,8	33,1	29,7	18,4	20,0	19,4	18,6	29,2	26,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.2, 37.5% des répondant en milieu urbain et 35,7% en milieu rural justifie le fait que la majeure partie des chefs de ménage appartiennent à l'intervalle d'âge compris entre 20 et 34 ans. Ce qui explique que les ménages qui peuple la commune de Hile Alifa sont constitués des jeunes. De plus, 52.6% et 46,2% de femmes sont respectivement en zone urbaine et rurale. En effet, une grande proportion de femmes a participé à l'enquête. Ce taux élevé d'implication des femmes est dû à leur perpétuel présence dans le ménage et à leur appartenance à un foyer polygamique.

III.2 Approvisionnement en eau potable

L'eau étant une substance vitale, pour le plein épanouissement de sa population il est nécessaire de réaliser une diversité de source d'approvisionnement en eau potable dans tout l'étendu de la commune.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La commune de Hile Alifa dispose diffèrent type de point d'eau présent. Le Tableau 3.3 nous présente la proportion des types de point d'eau

disponibles dans le village et ou quartier habité selon le milieu de résidence.

Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Strate de résidence	Urbaine	8,10	2,30	0,00	88,40	37,20	1,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rurale	28,80	0,50	2,70	68,50	5,00	4,10	0,00	0,90	0,00	0,00	0,50	0,00
	Total	23,00	1,00	2,00	74,10	14,10	3,30	0,00	0,70	0,00	0,00	0,30	0,00

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.3, 88,40 % et 68,50 % respectivement en zone urbaine et rurale de la commune dispose des forages avec pompe à motricité humaine. En effet, l'approvisionnement en eau, de la commune de Hile Alifa est le fruit de l'institution communal et de certain organisme non gouvernemental. La gestion facile de la maintenance et de la disponibilité des pièces de rechange à des coûts abordables pourrait être les raisons de l'implantation majoritairement des forages avec pompe à motricité humaine. Toutefois, les autres sources d'approvisionnement sont disponibles mais à des taux faibles pour des raisons d'opérationnalités et de la cherté de les mises en œuvre.

La fréquence d'utilisation de ces types de point d'eau est présentée dans la figure 2.

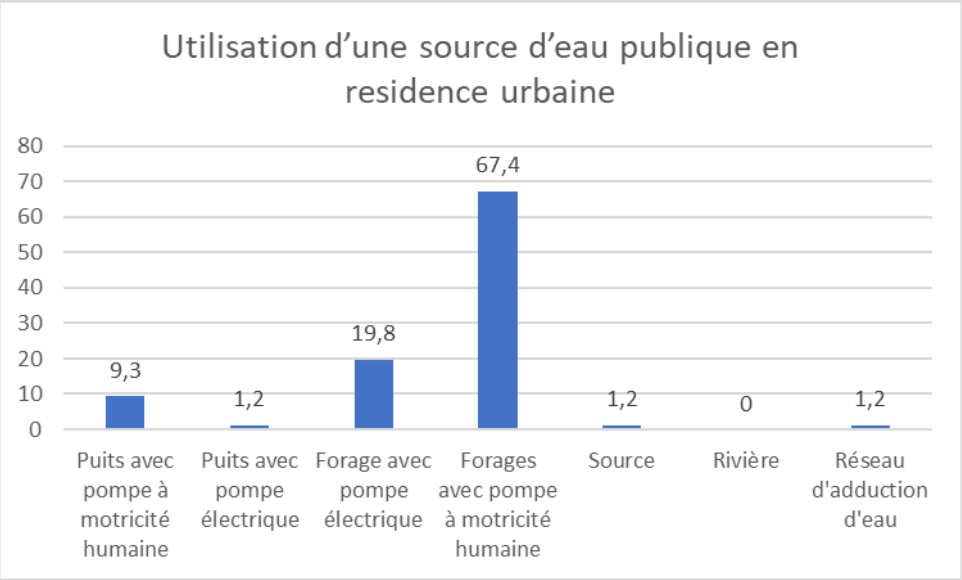

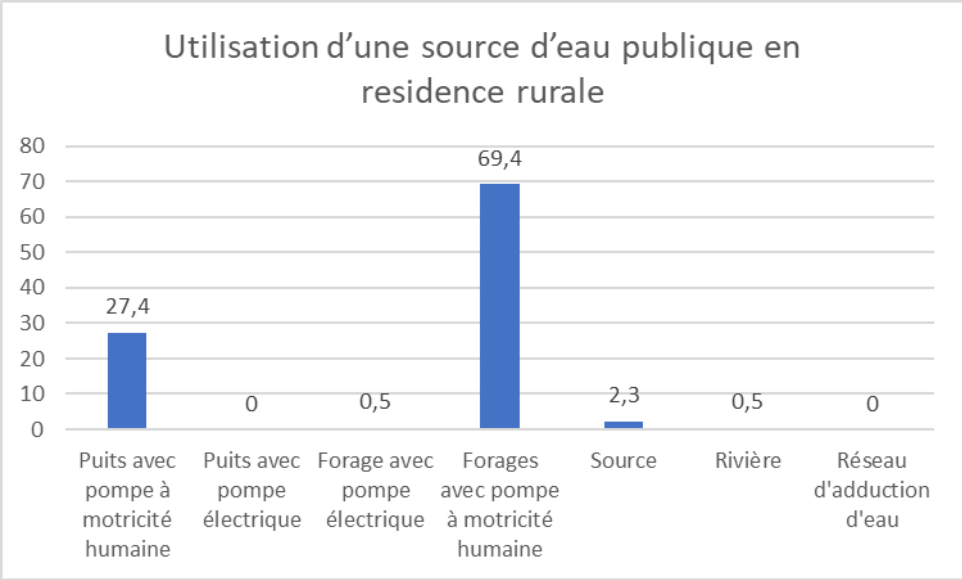

Figure 2: **Utilisation d'une source d'eau publique**

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après la figure 2, il n'existe pas de rivière en résidence urbaine, de plus les forages avec pompe à motricité humaine est la source d'eau publique la plus fréquenté par les ménages. Cette forte fréquentation est dû à la proximité des forages avec pompe à motricité humaine avec les différents ménages. Cependant, en résidence rurale l'absence des puits avec pompe électrique et réseau d'adduction d'eau est à noter. Une forte utilisation des forages avec pompe à motricité humaine est enregistrée. En effet, ce dernier est fréquenté hautement pour les raisons de la qualité de l'eau car les forages sont directement connectés à la nappe phréatique. Toutefois que peut-on dire de la disponibilité de l'eau sortant de cette source.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Le tableau 3.5 présente Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Tableau 3. 4 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Réseau d'adduction d'eau	Total
Strate de résidence	Urbaine	14,50	1,80	29,10	50,90	1,80	1,80	100,0
	Rurale	27,50	0,0	0,50	69,70	2,30	0,0	100,0
	Total	24,90	0,40	6,20	65,90	2,20	0,40	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.5, 50,90% et 69,70 % en zone urbaine et rurale de la disponibilité de l'eau. Ces valeurs prouvent, bien qu'ils existent d'autres sources les ménages ont une préférence sur les forages avec pompe à motricité humaine car sa facile manipulation et la présence effective et en quantité d'une eau de qualité.

Il est judicieux que l'eau se trouvant dans la source principale soit disponible tout au long de la journée. Le tableau 3.6 présente la Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.

Tableau 3. 5 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau		
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	Urbaine	32,3	3,2	96,8	100,0
	Rurale	100,0	0,0	100,0	100,0
	Total	34,4	3,1	96,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFAS 2022

D'après le tableau 3.6, la présence d'autre type de point d'eau en zone urbaine montre que les ménages en zone urbaine ne s'approvisionnent pas exclusivement auprès de la source principale à une fréquence monotone, il adapte en fonction de leurs besoins et de l'activité qu'il faudrait effectuer pour leur ménage car d'autre utilise exclusivement la source principale a une fin de consommation du fait de la qualité. De plus, 100% des ménages en zone rurale s'approvisionne à une fréquence de disponibilité continu de leurs besoins en eau.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Il est nécessaire d'entretenir et maintenir les équipements et infrastructure installés dans la commune s'il apparait ou non une panne. Le service de maintenance devrait être au niveau préventive et curative**.** Le Tableau 3.7 présente les pannes au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.

Tableau 3. 6 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Strate de résidence	Urbaine	46,2	38,5	7,7	,0	7,7	100,0
	Rurale	13,7	29,4	1,0	1,0	54,9	100,0
	Total	20,3	31,3	2,3	,8	45,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.7, les panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé sont observé en une proportion faible durant ces périodes en zone rurale. Par contre, 46,2% des sources en pannes sont réparé en moins d'une semaine en zone urbaine. Ce dynamisme montre la qualité du management du COGES mis en place et la contribution effective des ménages pour la pérennisation du point d'eau.

Pendant les pannes des sources d'approvisionnement plusieurs acteurs interviennent dans la remise en service. Le tableau 3.8 présente le Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.

Tableau 3. 7 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires

Strate de résidence	Urbaine	9,3	0,00	4,70	18,60	0,00	0,00	2,30
	Rurale	46,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	36,10	0,00	1,30	5,20	0,00	0,00	0,70

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.8 nous observons une absence totale de l'Etat dans la remise en service des principaux types de point d'eau. En effet, le transfert des compétences auprès des collectivités décentralisé montre gestion des communes pour l'épanouissement de ces ménages. 46,6% de remise en service est effectué par la commune en zone rurale, et du fait du comité de gestion, des élites et des autres partenaires nous observons une faible contribution de la commune en zone urbaine. Cette faible contribution de la commune en résidence urbaine pourrait être du fait qu'ils existent une grande quantité des points d'approvisionnement en eau et les ménages ne se plaignent pas du non fonctionnement de leur source d'approvisionnement car ils ont d'autres alternatives disponibles et à proximités des ménages. Toutefois, la connaissance du système de gestion, d'entretien et de la maintenance de ce point d'eau sont d'une nécessité à connaitre car ces organes veillent sur la bonne fonctionnalité de la source.

Le Tableau 3.9 présente les intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.

Tableau 3. 8 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	59,3	36,0	,0	44,2	,0
	Rurale	35,6	71,7	1,4	9,6	,5
	Total	42,3	61,6	1,0	19,3	,3

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.9, 59,3% de la gestion, l'entretien et la maintenance de point d'eau en zone urbaine sont assuré par le COGES. En zone rurale, 71,7% de la gestion, l'entretien et la maintenance sont réalisé par la commune. En effet, du fait de la forte présence démographie en zone urbaine des ménages, le COGES récolte des contributions mensuelle auprès des ménages pour palier à résoudre des éventuels pannes qui surgissent. Du fait de la faible présence humaine et des ressources financières pas qui ne sont pas toujours disponibles dans les ménages en zone rurale la commune vient en appui. De ce fait

qu'elle serait la contribution permettant le fonctionnement du COGES. Le **Tableau 3.10 présente Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.**

Tableau 3. 9 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES		
				Semaine	Mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	74320,0	0,00	28,90	71,10	100,0
	Rurale	15138,3	1,30	29,90	70,10	100,0
	Total	36967,6	0,80	29,50	70,50	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.11, la fréquence de contribution mensuelle des ménages auprès du COGES est en hauteur moyenne de 70,5% en zone rurale et urbaine. En effet, les ménages contribuent par mois auprès du comité mis en place à un taux forfaitaire qui est fixé.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

La commune regorge des points d'eau nombreux. Néanmoins il est à noter que ces points d'approvisionnement en eau sont inégalement répartis**.**

Tableau 3. 10 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

	Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau

		en eau			de trouver à ce point d'eau					
						Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	205,8	4,8	10,3	72,3	12,8	36,0	44,2	7,0	100,0
	Rurale	658,3	3,9	4,4	17,3	6,4	65,8	27,9	,0	100,0
	Total	530,7	4,1	6,0	32,8	8,2	57,4	32,5	2,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après la tableau 3.11, 7% des ménages déprécie en zone urbaine de la qualité du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau. En effet, ce taux faible enregistré en zone urbaine et inexistant en zone rurale sur la dépréciation du service rendu par la source principale est dû fait de la disponibilité de l'eau en toute période de l'année, l'accessibilité à la principale source satisfait en moyenne les ménages des zones urbaines et rurales. Le Tableau 3.12 présente les Proportions (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.

Tableau 3. 11 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau		
		A une d'odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	Urbaine	45,3	33,7	31,4
	Rurale	6,4	4,1	1,8

	Total	17,4	12,5	10,2

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.12 ; 45,3% de ménage déclare la présence d'une odeur sur la qualité de l'eau en zone urbaine. En effet, la qualité de l'eau consommé en zone urbaine par les ménages est de mauvaises qualités dans certains points d'eau car une présente des odeurs, goût et couleur montre la non-conformité de la qualité d'eau. Ce problème pourrait être du fait que la source à subit une contamination souterraine ou bien lors du forage l'on n'a pas atteint la nappe phréatique.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Les ménages au sein de la commune de Hile Alifa sont approvisionnés inégalement en point d'eau. L'évaluation du niveau de satisfaction en eau et sa proximité à la source est nécessaire pour permettre de connaitre effectivité des besoins des ménages.

Tableau 3. 12 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

		Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Strate de résidence	Urbaine	59,3	0,00	11,10	51,90	3,70	0,00	0,00	3,70	51,90
	Rurale	99,20	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	100,0
	Total	92,10	0,00	2,00	9,30	1,30	0,00	0,00	0,70	91,4

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.13, 51,9% des ménages en zone urbaine sont satisfait des besoins en eau. Des plus, nous observons la parfaite satisfaction des ménages en zone rural. En effet, la non satisfaction des ménages en zone urbaine à un taux de 48,1% est dû au fait de la qualité de l'eau sortant de

différents points.

Le tableau 3.14, présente la répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.

Tableau 3. 13 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
			Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	1,2	57,1	35,7	7,1	100,0
	Rurale	0,5	58,1	41,9	0,0	100,0
	Total	0,5	58,0	41,3	0,7	100,0

S ource : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.14, 58% en moyenne des ménages se trouvant en zone urbaine et rurale de la commune de Hile-Alifa sont satisfaits du temps mis pour s'approvisionner en eau dans la source. Ce faible temps enregistré lors de l'approvisionnement est du fait de la forte présente de plusieurs sources dans la zone. Toutefois, les ménage sont-ils tous satisfait.

Le Tableau 3.15 présente la non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable.

Tableau 3. 14 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :

		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	0,00	52,80	2,80	2,80	2,80	0,00	0,00
	Total	0,00	52,80	2,80	2,80	2,80	0,00	0,00

S ource : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.15, nous notons la proximité de la source d'approvisionnement. De plus, 52,8% de ménage déplore la mauvaise qualité de l'eau. En effet, cette non satisfaction est dû à la présence des propriétés tels que l'odeur, la couleur et le goût qui montre que cette eau ne respecte pas les qualités d'une eau potable.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

L'ingérence des ménages pour leurs épanouissements est à encourager, raison pour laquelle cette partie présente les actions qui peuvent être faite par les ménages.

Tableau 3. 15 : Actions des ménages dans la commune de Hile Alifa en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :			
	Points d'eau supplémentaires	Amélioration de la gestion des points d'eau	Amélioration de la qualité de l'eau	Autre(s) attente(s) à préciser

		Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/ mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l… :: Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l…	
Strate de résidence	Urbaine	46,5	14,0	20,9	8,1	29,1	5,8	4,7	1,2	2,3	3,5	,0
	Rurale	37,4	30,6	65,3	60,7	33,8	3,2	0,5	4,1	5,0	5,0	,0
	Total	40,0	25,9	52,8	45,9	32,5	3,9	1,6	3,3	4,3	4,6	,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.16, 46.5% des ménages résident en zone urbaine et 37.4% envisage contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire, de plus les ménages ne déplore aucun effort en vue de favorise la participation aux campagnes périodiques de potalisation de l'eau de la localité. Au niveau des finances nous observons une contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau à un taux moyen 32,5%. En effet, les actions des ménages dans la commune de Hile Alifa en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable ne sont pas encourageantes du fait que ces derniers ont été alimenter en source d'approvisionnement sans évaluation réel du besion. Cette forte présence impacte sur le niveau de contribution des ménages dans la réelle gestion de certaine source.

III.3 Services de santé

L'Etat camerounais à implémenter la couverture santé dans le but d'assurer un épanouissement sanitaire et le bien-être de ces citoyens. C'est enjeu, fait échos à l'objectif de développement durable qui vise à donner les moyens de mener une vie saine et épanouis à tous les âges. Cette section présente une analyser du niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Cette sous-section permet d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune de Hile Alifa. Il est judicieux d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 16 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de residence		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge	
		Publique	Total
Strate de résidence	Urbaine	100,0	100,0
	Rurale	100,0	100,0
	Total	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il en ressort que le tableau 3.17, Dans la Commune de Hile Alifa, 100% de ménages fréquentent les formations sanitaires publiques en zone urbaine et rurale. Ce constat général couvre une réalité plus subtile. En effet, 100% de ménages ont recours aux services de santé publique. L'action de ces formations sanitaires publique couvre le besoin des ménages en soins de santé.

D'après ce qui précède, il est très important de savoir les raisons qui poussent les ménages à préférer exclusivement à se rendre dans une formation sanitaire publique. C'est dans cette lancé que le tableau 3.18 présente proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.

Tableau 3. 17 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de residence	**Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :**						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	/	/	/	/	/	/	/
Rural	/	/	/	/	/	/	/

Ensemble	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.18, il n'existe aucune formation sanitaire privé dans la commune de Hile Alifa.

Le tableau 3.19, présente la répartition des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 18 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?		
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Total
Strate de résidence	Urbaine	1,2	98,8	100,0
	Rurale	50,2	49,8	100,0
	Total	36,4	63,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.19, que 98,8% des ménages de la zone urbaine fréquente principalement le Centre médicale d'arrondissement, cette forte fréquentation est due de la seule présence de cette formation sanitaire au sein de la commune de Hile Alifa. Par ailleurs, 50,2% des enquêtés du milieu Rural déclarent que leur principale formation sanitaire publique est le CS/CSI du fait de leur proximité géographique. Le tableau 3.20, présente l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 19 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	87,2	12,8	100,0	446,9	12,0

	Rurale	53,0	47,0	100,0	6825,3	592,4
	Total	62,6	37,4	100,0	5026,8	428,8

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

En milieu urbain, 87,2% des ménages déclarent que la principale formation sanitaire fréquentée est proche. Ceci pourrait s'expliquer par l'existence d'un CMA à quelques mètres des ménages de la zone urbaine. En milieu rurale en revanche, ce chiffre est de 53% ceci s'explique par l'existence des CSI, mais aussi par le fait du faible équipement et d'une certaine indisponibilité/ insuffisance du personnel en milieu rurale. Les ménages préfèrent en moyen effectué 5026,8 m soit 5 km dans optique de chercher des soins de santé adéquats.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Le tableau 3.21, présente la proportion des ménages dans la commune de Hile Alifa selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins

Tableau 3. 20 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Strate derésidence	Urbaine	100,0	98,80	98,80	96,50	97,70	22,10	11,60	5,80	1,20	0,00
	Rurale	99,50	99,10	99,50	99,10	95,90	15,50	8,70	6,40	4,60	0,00
	Total	99,70	99,00	99,30	98,40	96,40	17,40	9,50	6,20	3,60	0,00

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

En vue du tableau 3.21, les ménages résidant dans le milieu Urbain dont le membre fréquente exclusivement le CMA affirment la disponibilité totale des petits matériels dans la formation sanitaire. De même, dans la formation sanitaire de la zone Rurale, la plupart des enquêtés trouvent que les petits matériels de soins sont disponibles. Cependant, une faible présence des gants sont utilisés soit une valeur en moyenne de 3,60% au moment de leur passage dans cette formation sanitaire pour l'obtention du soin. Ce faible taux d'utilisation des gants pourrait être du fait que les agents de santé de la zone utilisent les gants pour certain soin précis.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Le fonctionnement de la formation sanitaire est fonction de la qualité de financement qu'il possède et des infrastructures. Ce financement peut être observe pendant le recouvrement des frais de cession, ou de l'appui

de la structure sanitaire par une organisation non gouvernementale, une organisation humanitaire ou bien l'Etat. Tous ces financement concours au bon fonctionnement des formations sanitaires.

Tableau 3. 21 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
Milieu de résidence					Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	150,0	3,5	4,7	51,2	46,5	2,3	100,0
	Rurale	450,0	2,3	29,7	86,8	13,2	0,0	100,0
	Total	365,4	2,6	22,6	76,7	22,6	0,7	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort du tableau 3.22, que les frais soins et de consultation dans la commune de Hile Alifa en zone urbaine est de 150 FCFA et 450 FCFA en zone rurale. En effet, l'Etat et l'appui de la croix rouge internationale subvention les structures sanitaires de la commune, en favorisant la gratuité des services de soins, les consultations et des médicaments. Les ménages enquêtés jugent ce cout élevé à 3,5% en zone urbaine et 2,3% en zone rurale. Cependant, la faible proportion des frais supplémentaires en zone urbaine est dû au financement exclusif des services par l'Etat et l'appui de la croix rouge internationale.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au vue de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de HILE ALIFA, il est important de savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans cette commune. Le tableau 2.23 présente la disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Tableau 3. 22 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	32,6	54,7
Rural	50,7	64,8
Ensemble	**45,6**	**62.0**

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.23, un constat est remarqué de l'indisponibilité des médicaments dans les formations sanitaires en milieu urbaine pour les maladies fréquentes de la localité car 32,6% des ménages déclarent qu'ils parviennent à avoir les médicaments dans les formations sanitaires. En effet, cette indisponibilité serait dû au taux croissant de la population de la zone urbaine. Il revient de savoir quelles sont les raisons de cette insatisfaction. Le tableau 3.24 présente la non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Tableau 3. 23 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
Strate de résidence	Urbaine	0,00	0,00	16,70	0,00	0,00	100,0	0,00	8,30	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	16,70	0,00	0,00	100,0	0,00	8,30	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.24, que milieu urbain, tous les ménages déclarent être insatisfait de l'insuffisance des médicaments au niveau du centre médical d'arrondissement. En outre, 100% des ménages qui résident en zone rurale ne sont pas aussi satisfaits de la présence et de l'inexistence de certain médicament basique. La proportion de ces ménages non satisfaite est préoccupante et l'on appelle à des actions concrètes pour accroitre le niveau de satisfaction pour l'épanouissent des ménages.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Ce tableau présente les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune de Hile Alifa.

Tableau 3. 24 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :											
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la q… :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la q… :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités
Strate de résidence	Urbaine	27,9	12,8	64,0	1,2	1,2	1,2	0,0	1,2	2,3	7,0	0,0	1,2
	Rurale	35,6	47,0	49,8	34,7	3,2	1,4	1,4	1,4	1,8	3,2	1,4	0,9
	Total	33,4	37,4	53,8	25,2	2,6	1,3	1,0	1,3	2,0	4,3	1,0	1,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.25, que pour le milieu rurale, l'amélioration des services de santé passe par la construction de formations sanitaires supplémentaires à travers le respect des normes sectorielles plébisciter par 35,6% des ménages, le plaidoyer auprès des ONG par 47.0%. En milieu urbain par contre, 64% de cette action d'amélioration passe par une extension et l'équipement infrastructures sanitaires, mais aussi par l'approvisionnement en médicaments et en dotation en équipement.

III.4 Services de l'éducation

L'Education étant la clé de voûte de la construction d'une nation. L'Etat camerounais facilité l'intégration de ces valeurs sur l'étendue de son territoire.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Le tableau 3.26 présente le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.

Tableau 3. 25 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement									
		Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle		Autre		Total	
		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente	
		Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total
Strate de résidence	Urbaine	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Rurale	0	0	100	100	100	100	0	0	100	100
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.26, 100% des ménage fréquente l'enseignement publique. En effet, il n'existe aucun cycle d'enseignement privée au sein de la commune de Hile Alifa.

Tableau 3. 26 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	**Raisons de préférence du privé au public**		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	/	/	/
Rural	/	/	/
Ensemble	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

L'inexistence des établissements privé dans la commune de Hile Alifa montre qu'aucune comparaison ou raison de préférence ne saurait être jugé.

Le tableau 3.28, présente répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.

Tableau 3. 27 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
		Strate de résidence			Oui	Non	Total
		Urbaine	Rurale	Total			
cycle	Maternel	16,28	4,11	7,54	69,56	30,43	100
	Primaire	82,55	48,85	58,36	84,269	15,73	100
	Secondaire	60,46	4,11	20	86,89	13,11	100
	Formation professionnelle	5,81	18,26	14,75	88,89	11,11	100
	Total	41,27	18,83	25,16	84,36	15,63	100

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.28, que 16,28% de l'existence d'un établissement maternel, le faible taux est dû à la seule présence de cet établissement au sein de la commune de Hile Alifa elle influx sur la proximité de ce dernier avec les différents ménages se trouvant en zone urbaine et rurale. Les établissements primaires ont une proximité optimale près des ménages, de plus nous observons une proximité des ménages se trouvant dans la zone urbaine au niveau des établissements secondaires.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

La distance moyenne qui sépare les structures scolaires des ménages impactent sur la présence régulière des enfants des ménages. Il est nécessaire d'estimé en moyenne le temps mis pour se rendre à l'école le plus proche.

Tableau 3. 28 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pied pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence.

Cycle disponible		Strate de résidence					
		Urbaine		Rurale		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
cycle	Maternel	23,25	0,46	0,00	0,00	6,55	0,13
	Primaire	197,81	6,48	23,80	1,33	72,87	2,78
	Secondaire	34,69	6,64	0,53	0,07	10,16	1,92
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	63,94	3,39	6,08	0,35	22,39	1,21

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D’après le tableau 3.29, nous observons une proximité des ménages avec l’établissement maternel en milieu urbain et une inexistence de l’établissement maternel en milieu rural. Les distances des ménages avec les différents établissements dans différentes zones sont proximité et une accessibilité facile. Nous n’enregistrons aucune formation professionnelle au sein de la commune de Hile Alifa.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3. 29 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
cycle	Maternel	2,33	2,33	2,33	1,16	0	0	0	0	0,65	0,65	0,65	0,33
	Primaire	40,69	48,84	48,84	48,84	7,31	10,051	7,76	10,05	16,72	20,98	19,34	20,98
	Secondaire	3,48	1,16	2,33	0.00	0,45	0,91	0,91	0	1,31	0,98	1,31	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	11,63	13,08	13,37	12,5	1,94	2,74	2,17	2,51	4,67	5,65	5,33	5,33

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.30, En ce qui concerne le secteur de l'éducation à Hile Alifa, les attentes sont presque identiques dans tous les cycles il s'agit essentiellement d'ajouter les tables bancs, le personnel, distribuer les manuels, améliorer les résultats. En effet, ces facteurs montrent qu'une inefficacité pédagogique est à l'observer. Cette inefficacité impacte sur la performance des apprenants. Cependant, la connaissance du nombre élève et des enseignants disponibles permet d'avoir une idée du personnel à déployer. Il est à noter qu'un manque de transparence dans l'allocation des ressources est à observer.

Tableau 3. 30 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
cycle	Maternel	25,67	33,33	66,66	0	100
	Primaire	52,84	36,23	52,17	11,59	100
	Secondaire	42,00	36,36	63,63	0	100
	Formation professionnelle	.	0	0	0	0
	Total	50,42	36,14	54,22	9,64	100

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Le tableau 3.31 révèle qu'aucune école primaire et secondaire de Hile Alifa ne dispose d'une classe de moins de 30 élèves, les salles de classes ont un effectif de moins de 30 élèves à l'école maternelle. En effet, peu de ménage envoie les enfants à l'école maternelle. De plus, les classes comportant majoritairement plus de 30 élèves dans le cycle primaire et secondaire, favorise une ambiance de travail moins sereine et le non suivi effectif des élèves. Quant à la fréquence des enseignants dans cette commune ; ils sont jugés tous comme régulier majoritairement. Il est savoureux de connaitre les raisons qui poussent les ménages à ne pas participé ponctuellement et régulièrement aux réunions.

Tableau 3. 31 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle disponible		Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE
cycle	Maternel	0,33
	Primaire	0,33

	Secondaire	0,66
	Formation professionnelle	0.00
	Total	0,33

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.32, le taux de non-participation des ménages est faible. En effet, les ménages ne participent pas aux réunions organisées par l'APEE au sein des différents établissements de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire. L'amélioration des moyens de subsistance contribuera à la stabilité des ménages et favorisera imprégnation des parents à l'APEE. Ces derniers avancent des raisons de la recherche des moyens financiers pour la couverture des besoins primaires des ménages qui justifie la faible participation.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

La gestion des infrastructures éducative et le coût de l'éducation impacte sur les résultats obtenus en fin d'année et sur la qualité du service rendu.

Tableau 3. 32 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	100	0	0	0	0
	Primaire	100	0	0	0	0
	Secondaire	0	0	100	0	0
	Total	50	0	50	0	0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Le tableau 3.33, montre que 100% de ménage ne respecte pas les horaires pendant les réunions organisées par l'APEE. En effet, le problème de communication et les activités socio-économique pratiqués par les ménages troublent la présence ponctuelle des parents. Le Tableau 3.34 présente la

proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.

Tableau 3. 33 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagées :					
		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
cycle	Maternel	0	0,98	0	0	0	0
	Primaire	5,57	21,31	3,93	0,65	0,33	0,33
	Secondaire	0	1,64	0	1,96	0	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
	Total	1,39	5,98	0,98	0,65	0,08	0,08

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Le tableau 3.34 révèle que la commune réfectionne les établissements d'enseignement de base à l'occurrence du primaire à un taux de 21.31%. Cependant, une faible contribution de la commune à l'enseignement secondaire est observée. De plus une absence de la contribution des élites est observée. En effet, les compétences transférées transmis aux communes ne les permettent que d'agir au niveau de l'éducation de base. Toutefois, la maintenance des ouvrages permettra de favoriser la prolongation de la durée de vie des infrastructures scolaires.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

L'évaluation du niveau de satisfaction des ménages sur la qualité du service rendu par l'éducation est une importance capitale.

Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :

disponible												
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	0	0	100	0	0	0	0	100	0	0	0
	Primaire	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Secondaire	0	75	50	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	37,5	37,5	37,5	0	0	0	0	12,5	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.35, qu'au niveau de l'établissement maternel on observe une insuffisance des équipements et une absence de distribution de manuel scolaire. En outre, les ménages évoquent un éloignement de l'établissement du cycle primaire. De plus, 75% de l'insuffisance de salles de classe au niveau de l'enseignement secondaire est enregistré. En effet, le mauvais fonctionnement du système éducatif est à noter et un réel investissent davantage est à réaliser dans ce secteur.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Les ménages peuvent mettre en place des dispositifs facilitant l'amélioration de la qualité des services éducatifs.

Tableau 3. 35 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :

		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'école maternelle
cycle	Maternel	0	0,65	0,33	0	0	0	0
	Primaire	4,92	16,72	1,97	4,59	1,97	3,93	0
	Secondaire	0,33	2,95	0,33	0,33	0,33	0	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1,31	5,08	0,65	1,23	0,57	0,98	0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.36, les actions que les ménages sont prêts à agir au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation maternel est au taux de 0.65% au niveau de sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne. En effet, peu de ménage collabore avec les enseignants de leurs enfants. Il est dont nécessaire à négocier un travail éducatif entre les parents et l'école. Le Tableau 3.37 présente les actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.

Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
		Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	0	0	0,32	0,33	0	0,33	0	0	0	0
	Primaire	9,18	3,61	1,64	5,91	1,64	3,61	2,29	2,62	7,54	0
	Secondaire	1,31	0	0	1,31	0	0	0	0	1,31	0
	Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	2,62	0,91	0,49	1,88	0,41	0,98	0,57	0,65	2,21	0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Le tableau 3.37, revele des faibles proportions de ménages sur les services à s'engager. Toutefois, les actions pour améliorer le service au niveau de l'éducation est de favoriser la collaboration parents-enseignants, et de participés activement aux réunions organisées par le bureau de l'APEE au niveau de tous les cycles d'enseignement. Ces mesures favorisent le suivi de l'éducation des apprenants et prouvera à ce dernier l'importance que ces parents accorde à l'école.

III.5 Fourniture des services communaux

L'établissement des actes et des documents divers sont rendu à la commune de Hile Alifa. La qualité de service relativement prompt dans la fourniture des services demandés caractérise l'efficacité des services octroyés.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 37 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Temps mis pour obtenir le service communal						
		Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?						
		En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Total
service	Acte de naissance	0,9	1,78	0	7,14	70,54	19,64	100,0
	Acte de décès	0,0	2,56	0	2,56	76,92	17,95	100,0
	Acte de mariage	0,0	4,34	0	2,17	86,96	6,52	100,0
	Légalisation des documents officiels	0,0	9,52	0	2,38	78,57	9,52	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0	0	0	2,63	92,10	5,26	100,0
	Aménagement des voiries	0,0	0	0	0	97,43	2,56	100,0
	Gestion des déchets /assainissement	0,0	0	2,63	2,63	78,95	15,79	100,0
	Hygiène et salubrité	0,0	0	3,85	20,51	73,08	2,56	100,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0	0	0	4,54	88,63	6,81	100,0
	Transport public	0,0	0	4,44	2,22	86,67	6,67	100,0
	Eclairage public	0,8	0,79	0,79	0,79	34,12	62,69	100,0
	Aménagement des aires de jeux	0,0	0	0	0	83,72	16,28	100,0
	Certificat de domicile	0,0	0	0	2,70	83,78	13,51	100,0
	Validation des plans de localisation	0,0	0	0	0	92,11	7,89	100,0
	Authentification des documents	0,0	9,75	0	4,87	78,05	7,32	100,0
	Informations	0,0	13,95	0	2,33	79,07	4,65	100,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D’après le tableau 3.38, l’établissement d’actes de mariage et de naissance sont les services le plus sollicité à la commune de Hile Alifa. Toutefois, nous observons des actions multiplient que la commune effectue au niveau de sa collectivité territoriale. Ces actions sont marquées au niveau social par l’éclairage public et l’aménagement des espaces verts et de loisir. En effet, pendant les cérémonies et les vacances la commune organise des loisirs pour renforcer la cohésion sociale.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Le temps mis pour l’établissement des documents et le fil d’attente de l’établissement des services offert aux ménages est d’une importance capitale pour la collaboration des administrés avec les services communaux. Le Tableau 3.39 présente la proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal.

Tableau 3. 38 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service
service	Acte de naissance	8,93
	Acte de décès	0
	Acte de mariage	0
	Légalisation des documents officiels	0
	Délivrance des documents d’Urbanisme	0
	Aménagement des voiries	0
	Gestion des déchets /assainissement	0
	Hygiène et salubrité	2,56
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0
	Transport public	0
	Eclairage public	1,58
	Aménagement des aires de jeux	0
	Certificat de domicile	0

	Validation des plans de localisation	0
	Authentification des documents	0
	Informations	0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.39, Environ 8.83% de la population de Hile Alifa déclare très long le temps mis pour rendre le service à la mairie pour demander l'établissement d'acte de naissance ; la plus grande proportion de cette population obtient ce service demandé dans un délai variant entre une semaine et un mois.

Service communal		Cause du temps long ou très long pour rendre service	
		Absence de matériel de travail	Total
service	Acte de naissance	100,0	100,0
	Hygiène et salubrité	100,0	100,0
	Eclairage public	100,0	100,0

Le Tableau 3.40 présente la Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
service	Acte de naissance	7,14
	Acte de décès	10,26
	Acte de mariage	10,87
	Légalisation des documents officiels	9,52
	Délivrance des documents d'Urbanisme	7,89

	Aménagement des voiries	7,69
	Gestion des déchets /assainissement	10,53
	Hygiène et salubrité	3,85
	Aménagement des espaces verts et de loisir	6,82
	Transport public	8,88
	Eclairage public	1,59
	Aménagement des aires de jeux	4,65
	Certificat de domicile	10,81
	Validation des plans de localisation	15,79
	Authentification des documents	9,76
	Informations	6,97

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Il ressort du tableau 3.40, que parlant de la corruption dans l'obtention des services à la mairie de Hile Alifa, environ 7.14% des ménages affirme avoir payé un pourboire pour services d'établissement d'actes de naissance, 9,76% pour la Certification de copie de documents officiels, 10,87% chacun pour les services d'établissement d'actes de mariage et certificat de domicile et 15,78% pour la validation des plans de location et de 6.98% l'obtention des informations. En effet, nous observons un faible taux de corruption dans la commune de Hile Alifa.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

La commune par le biais des outils tels que les radios communautaires, les centres d'écoutes imprègnes et informes les différents ménages sur la politique de gestion et l'importance de leur implication dans les activités organisées au niveau communal. Le Tableau 3.41 présente la proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.

Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	8,10	20,93	19,76	30,23	57,0
	Rurale	21,9	22,83	21,46	38,36	27,9
	Total	18,0	22,29	20,98	36,06	36,1

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

En vue du tableau 3.41, la programmation et la budgétisation annuel de la commune est peu impliquée en zone urbaine que rurale avec un taux moyen 22,29% par les ménages. Cependant, les ménages ne reçoivent pratiquement pas la communication sur les recettes et les dépenses de la commune.

III.5.4 Appréciation des services communaux

L'évaluation par les ménages de la qualité du service rendu par les services communaux permet de connaitre le niveau de satisfaction des ménages. Le Tableau 3.42 présente la proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction.

Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Strate de résidence	Urbaine	3,48
	Rurale	0
	Total	0,98

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

D'après le tableau 3.42, révèle que les ménage du milieu rural ayant demandé les services communaux sont satisfait. Par contre 3,49% de ménage résidant en zone urbaine sont non satisfaits des services communaux. Il revient de se demandé qu'elles sont les raisons insatisfaction qui sont présenté dans le tableau 3.42 bis.

Tableau 3.42 bis : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
Service communal	Lourdeur dans le traitement des demandes des usager	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre

		s									
Strate de résidence	Urbaine	33,3	66,67	0	0	0	0	0	0	0	,0
	Total	33,3	66,67	0	0	0	0	0	0	0	,0

Le tableau 3.42 bis ,un constat fort ce dégage de ce tableau, celui de l'insatisfaction de ménage à cause de la méconnaissance des informations sur la gestion communale dû à la faible communication de ces informations et de la lenteur dans le traitement des demandes des usagés.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les ménages peuvent s'engager pour améliorer la qualité du services rendu par la commune en mettant en place des actions innovant. Le Tableau 3.43 présente les actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale.

Tableau 3. 42 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
Service communal	Contribution à la diffusion des informations communales dan	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres

		s la co m mu nau té									
St rat e de ré si de nc e	U rb ai ne	62, 8	4,65	19,76	3,48	0	0	6,97	4,65	18,60	,0
	R ur al e	68, 9	30,59	61,18	35,61	30,59	0,45	8,21	5,47	5,479	,0
	T ot al	67, 2	23,27	49,51	26,55	21,96	0,32	7,86	5,24	9,18	,0

Source : Enquête CCAP2, HILE ALIFA 2022

Le tableau 3.43 révèle que les ménages pour l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale de Hile Alifa, participé à l'amélioration des boites à suggestion et permettra faciliter la proximité avec les administrés. Un taux 61,19% en zone rurale, montre la vive implication de la zone rurale à la participation aux activités communautaires. Par contre un taux 19,77% en zone urbaine présente un désintéressement des ménages à l'activité communautaire. Il est à constater qu'une absence en zone urbaine de l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires et du suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires sont observés.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi évaluation consiste à la mise en place des ressources humaines, matérielles et financières pour la bonne conduite de l'activité.

Dans le cadre de l'activité ScoreCard, un comité de suivi évaluation est mis en place dans l'objectif de gérer le dispositif**.**

Le comité de suivi-évaluation a pour rôle de s'assurer de la réalisation des actions pour la conduite des changements et de suivre les activités du Plan d'actions. C'est un organe consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de la réalisation des changements pour l'amélioration des secteurs ciblés dans la Commune.

Le comité de suivi chargé de la mise en œuvre du mécanisme de contrôle citoyen d'action publique a pour missions de :

- Mesurer le taux de réalisation des actions prévues ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune.

Pour ce qui est de la Commune de Hile Alifa, les membres de ce comité ont été désignés par décision municipal **N° XXXX** du XXX. Ceux-ci ont pris fonction lors de l'atelier de restitution du rapport d'étude du SCORECARD. Le comité est constitué de:

POSTES	**NOMS ET PRENOMS**
1. Président :	
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	
3. Membres :	
3.1. Représentant des chefferies traditionnelles	
3.2. Représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement)	
3.3. Représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement)	
3.4 Représentant de la société civile	

Il est chargé de mesurer le taux de réalisation des actions prévues, d'apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches et d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés. Ainsi donc les attributions des membres du comité sont les suivantes :

POSTES	NOMS ET PRENOMS
1. Président :	Anime le Comité et coordonne ses activités. A ce titre, il convoque et préside les réunions du CCSE. Il est assisté dans ses tâches par **le Vice-président** du Comité.
2. Secrétaire du Comité (Rapporteur)	Assure le secrétariat du Comité. A ce titre il : Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ; Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ; Conserve les archives de la commune Veille au suivi des solutions endogènes
3. Membres :	
3.1. Représentant des chefferies traditionnelles	Joue le rôle d'acteur d'interface entre les comités de concertation installés dans les villages et la plate-forme pluri acteurs
3.2. Représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement)	Veille au suivi des actions liées au secteur santé Apporte son appui technique dans la mise en œuvre des actions de changement
3.3. Représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement)	Assure le suivi des actions liées au secteur de l'éducation Apporte son appui technique dans la mise en œuvre des actions de changement
3.4.Représentant de la société civile	Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les écarts observés par rapport à l'exécution des actions programmées dans le plan d'actions

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Améliorer l'accès en eau potable dans la Commune de HILE ALIFA	Améliorer la gestion des points d'eau	Mise en place des COGES des points d'eau n'ayant pas	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de COGES mis en place	115	167	Rapport / PV de réunion de création des COGES	
		Renforcement des capacités des COGES sur la gestion des points d'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de séances de renforcement de capacités organisées	00	167	Rapport / PV de réunion des COGES	
		Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	CCD/CCC	2022	2024	Nombre de femmes intégrées dans les COGES	00	50%	PV de redynamisation / création des COGES	= nbre de COGES ayant une femme/ nbre total des COGES (*100)
	Améliorer la qualité de l'eau dans la Commune	Réhabiliter les points d'eau non fonctionnels	CCD/CCC	2022	2024	Nombre de points d'eau fonctionnels	118	167	PV de réception, Photos	
		Renforcement des capacités des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de séances de renforcement de capacités organisées	00%	100%	Rapport / PV de renforcement des capacités des COGES	=nbre de participants/ population adulte (*100)
		Organisation des campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau	Responsable du secteur de l'eau	2022	2023	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	00%	100%	Rapport / PV de campagnes des COGES	=nbre de participants/ population adulte (*100)
		Santé								
Améliorer l'accès aux soins de santé dans la Commune de	Améliorer la gestion des FOSA	Renforcement des capacités des COSA/COGES sur la gestion des	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de COSA/COGES renforcés	00	04	Rapport / PV de renforcement des capacités des COGES	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
HILE ALIFA		formations sanitaires								
	Réhabiliter / Equiper des formations sanitaires	Plaidoyer pour la réhabilitation (par l'extension des FOSA) et l'équipement des formations sanitaires	Responsable du secteur de santé	2022	2023	Nombre de plaidoyers déposés	00	04	Fiche de décharge	
		Education								
Améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants dans la Commune de HILE ALIFA	Améliorer de la gestion des établissements scolaires	Renforcement des capacités des APEE	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'APEE renforcées	00	20	Rapport / PV de réunion de redynamisation des APEE	
	Améliorer le suivi éducatif des enfants	Participation des parents aux activités des établissements	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre d'activités concernées	00%	50%	Rapport des activités des établissements	= nbre de participants / nbre de parents d'élèves (*100)
		Renforcement des relations parents-enseignants	Responsable du secteur de l'éducation	2022	2023	Nombre de rencontres parents – enseignements organisées Nombre de parents participants	00%	50%	Comptes rendus des rencontres	= nbre de participants / nbre de parents d'élèves (*100)
		Fourniture des services communaux								
Améliorer l'accès aux services communaux de la Commune de HILE ALIFA	Améliorer la communication au niveau communal	Contribution à la diffusion des informations communales dans les communautés	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de relais communautaires	00%	100%	Rapport des activités de communication	= nbre de participants / population (*100)
		Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux réunions	00%	75%	Comptes rendus des réunions	= nbre de participants / population (*100)
		Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de personnes ayant déposées des suggestions	00%	65%	Rapport des analyses des suggestions Photos	= nbre de participants / population (*100)
	Renforcer	Sensibilisation pour	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de	00%	75%	Rapport des	= nbre de

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	l'implication communautaire aux activités communautaires	les écoutes groupées dans les radios communautaires				participants aux réunions			réunions d'écoutes groupées	participants / population (*100)
		Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	CCD/CCC	2022	2023	Nombre de participants aux activités communautaires	00%	100%	Rapport des activités communautaires	= nbre de participants / population (*100)

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En définitive, le moins que l'on puisse dire est la satisfaction de la qualité du travail effectué, nous l'avons réalisé en passant du recrutement et formation des enquêteurs jusqu'à la réalisation de l'enquête. Tout ce travail a été réalisé par l'appui technique du PNDP et l'accompagnement de l'OSC WAPAL. Chaque partie prenante impliqué directement ou indirectement a joué de plein fouet son rôle, compte tenue de la maturité dont témoigne la population enquêtée, un niveau de crédibilité élevé est à accorder sur la qualité des informations recueillit et aux différents résultats obtenus. Il en ressort en dernier analyse, que les données collectées, des 4 secteurs auditionnés dans le cadre des enquêtes de mise en œuvre du contrôle citoyen au sein de la commune de Hile-Alifa présentent une satisfaction. Toutefois, nous remarquons qu'au niveau des points à eau portable qu'il est judicieux que la commune mette en place un comité pour l'analyse et le traitement de l'eau pour la consommation des ménages. Il serait à juste titre souhaitable de matcher les points de vues de ces ménages afin de créer une synergie d'actions dans un souci graduel d'amélioration soutenue de la capacité des services publics locaux à satisfaire au mieux les attentes diverses et nombreuses de leurs principaux bénéficiaires.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN **Paix-Travail-Patrie** --------- **MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** --------- **SECRETARIAT GENERAL** --------- **PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF** --------- **CELLULE NATIONALE DE COORDINATION**		**REPUBLIC OF CAMEROON** **Peace-Work-Fatherland** --------- **MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT** --------- **GENERAL SECRETARY** --------- **NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM** --------- **NATIONAL COORDINATION UNIT**

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|

S1Q02 Département _____ |__|__|

S1Q03 Lot de Communes _____ |__|__|

S1Q04 Commune _____ |__|__|__|

S1Q05 Votre commune compte combien de villages / quartiers ? |__|__|__|

S1Q06 Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence) |__|__|__|__|__|__|

S1Q07 Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non |__|

S1Q08 Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres_____ |__|

S1Q09 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

S1Q10 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q11 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q12 Nom du superviseur communal _____

S1Q13 Coordonnées GPS de la commune X _____Y_____Z_____ |__|

S1Q14 Résultat de la collecte _____
1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)
2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent

S1Q15 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	**S3Q01 :** Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q02 :** Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q03 :** Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	|__|	|__|	|__|__|
B. Délivrance des documents d'urbanisme	|__|	|__|	|__|__|
C. Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|__|
D. Gestion des déchets / Assainissement	|__|	|__|	|__|__|
E. Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|__|
F. Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|
G. Hygiène et salubrité	|__|		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	|__|		
I. Aménagement des aires de jeux	|__|		
J. Eclairage public	|__|		
K. Transport public	|__|		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	|__|		
X. Autres (à préciser) _____	|__|		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	***S2Q01 :*** la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q02 :*** Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	***S2Q03 :*** Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	***S2Q04 :*** Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	***S2Q05 :*** La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q06 :*** En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
C. Hôpital de district	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
D. Hôpital régional	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire	|__|
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?	|__|__|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|

S1Q02 Département _____ |__|__|

S1Q03 Lot de Communes _____ |__|__|

S1Q04 Commune _____ |__|__|__|

S1Q05 Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____ |__|

S1Q06 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

S1Q07 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q08 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q09 Nom du superviseur communal _____

S1Q10 Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____Y_____Z_____ |__|

S1Q11 Résultat de la collecte _____ |__|

1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)

2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent

S1Q12 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|

1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable			
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|		
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|
S1Q02 Département _____ |__|__|
S1Q03 Lot de Communes _____ |__|__|
S1Q04 Commune _____ |__|__|__|
S1Q05 Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____ |__|
S1Q06 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09 Nom du superviseur communal _____
S1Q10 Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y_____ Z_____ |__|
S1Q11 Résultat de la collecte _____ ……|__|
1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)
2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent
S1Q12 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	**S2Q01 :** Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	**S2Q02 :** Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q03 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q04 :** Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	|__|
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	|__|__|__|__|
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	|__|__|__|
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	|__||__|__|__|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|

S1Q02 Département _____ |__|__|

S1Q03 Lot de Communes _____ |__|__|

S1Q04 Commune _____ |__|__|__|

S1Q05 Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____ |__|

S1Q06 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

S1Q07 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q08 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

S1Q09 Nom du superviseur communal _____

S1Q10 Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y_____ Z_____ |__|

S1Q11 Résultat de la collecte _____ |__|

1=Enquête complète 3=Refus
2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent
6=Autres (à préciser)

S1Q12 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|

1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Cycle	**S2Q01 :** Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	**S2Q02 :** Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	**S2Q03 :** Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	**S2Q04 :** Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	**S2Q05 :** Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	**S2Q06 :** Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Cycle	**Ordre d'enseignement**	**S2Q07 :** Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	**S2Q08 :** Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q09 :** Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q10 :** Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?
Maternel	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires					
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?	|__|__|__|__|
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?	|__|__|__|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01 Région _____ |__|__|
S1Q02 Département _____ |__|__|
S1Q03 Commune _____ |__|__|__|
S1Q04 Lot de communes _____ |__|__|
S1Q05 Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____ |__|__|
S1Q06 Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale |__|
S1Q07 Nom de la localité _____
S1Q08 Numéro de structure _____ |__|__|__|
S1Q08a Numéro du ménage dans l'échantillon _____ |__|__|
S1Q09 Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z
S1Q10 Nom du chef de ménage _____
S1Q11 Sexe du chef de ménage _____
S1Q12 Nom de l'enquêté _____
S1Q13 Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____ |__|
S1Q14 Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin |__|
S1Q15 Age de l'enquêté (en année révolue) _____ |__|__|
S1Q16 Téléphone de l'enquêté _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q17 Date de début d'enquête _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q18 Date de fin d'enquête _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q19 Nom de l'enquêteur _____
S1Q20 Nom du superviseur communal _____
S1Q21 Résultat de la collecte _____ |__|
1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent
2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse
3=Refus 96=Autres (à préciser)
(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)
S1Q22 Appréciation de la qualité de l'enquête _____ |__|
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

CODES Q11

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique

Section II. EAU POTABLE

S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre		1=oui 2=non
		A. Puits avec pompe à motricité humaine	

	village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	B. Puits avec pompe électrique C.Forage avec pompe à motricité humaine D.Forage avec pompe électrique E. Borne-fontaine F.Source G.Réseau d'adduction d'eau H. Adduction en eau potable(CAMWATER) I.Rivière	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ S2Q18		|__|
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 6.Rivière 3=Forage avec pompe électrique 7=Adduction en eau potable 8.Borne-fontaine		|__|
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ S2Q07		|__|
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes)		1=Oui 2=Non
		A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ?		1=Oui 2=Non
		A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté E=Autres	|__| |__| |__| |__| |__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il à son fonctionnement ? 1=Oui 2=Non	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution de votre ménage (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau Quel est le temps moyen d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q11	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q12	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
S2Q14	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|

S2Q15	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__||__||__|
S2Q16	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S2Q20		|__|
S2Q17	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?		1=Oui 2=Non
		A. Maire (commune)	|__|
		B. Etat (sectoriels)	|__|
		C. Une élite	|__|
		D. Le comité de gestion du point d'eau	|__|
		E. Chef de village/quartier	|__|
		F. Autorités administratives	|__|
		G. CAMWATER/SNEC/CDE	|__|
		X. Autres partenaires : _____	|__|
S2Q18	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non si non ⟶ S2Q21		|__|
S2Q19	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ?		|__||__|
S2Q20	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ S2Q22.		|__|
S2Q21	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=oui 2=non	
		A. Eloignement du point d'eau	|__|
		B. Mauvaise qualité de l'eau	|__|
		C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	|__|
		D. Mauvaise gestion du point d'eau	|__|
		E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	|__|
		F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau	|__|
		X. Autres à préciser : _____	|__|
S2Q22	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?		1=Oui 2=Non
		A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	|__|
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	|__|
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	|__|
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	|__|
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	|__|
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	|__|
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	|__|
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__|
		X. Autres à préciser _____	|__|
Section III. SANTE			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre formation sanitaire ?	A. Centre de santé intégrée	|__|
		B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|
		C. Hôpital de district	|__|
		D. Hôpital régional	|__|
		E. Formation de santé privé	|__|
		X. Autres (à préciser)	|__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous principalement pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel		|__|

	Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles)	1=Oui 2=Non	
		A. Distance	|__|
		B. Coût	|__|
		C. Accueil	|__|
		D. Qualité des soins	|__|
		E. Disponibilité du personnel	|__|
		F. Disponibilité de médicaments	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		|__|
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de référence		|__|
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= un mètre 2= 2Km		|__||__||__|
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		|__||__||__|
Les questions S3Q04 à S3Q12 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services). Autre petit matériel ?	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
		A. ciseaux	|__|
		B. Seringues	|__|
		C. Alcool	|__|
		D. Coton	|__|
		E. Bétadine	|__|
		F. Thermomètre	|__|
		G. tensiomètre	|__|
		H. Balance	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non	|__|
		A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser :_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q06	Combien a-t-il payé pour une consultation ? (Frais de session) montant en Francs CFA		|__||__||__||__||__|
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|__|
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|__|
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP **Si non S3Q12** ⟶		|__|
S3Q11	Les médicaments y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé		|__|

	délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?		1=Oui 2=Non
		A. Eloignement des formations sanitaires	|__|
		B. Mauvaise qualité des services offerts	|__|
		C. Absentéisme du personnel	|__|
		D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	|__|
		Monnayage des soins	
		F. Insuffisance de médicaments	|__|
		G. Mauvaise qualité des équipements	|__|
		E. Insuffisance des équipements	|__|
		F. Coût élevé de l'accès aux soins de santé	|__|
		X. Autres (à préciser) : _____	|__|
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?		1=Oui 2=Non
		A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	|__|
		A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	|__|
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	|__|
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	|__|
		Amélioration de la gestion des FOSA	
		. La redynamisation du COSA/COGE	|__|
		. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	|__|
		. L'accueil et la prise en charge des patients	|__|
		. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	|__|
		. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	|__|
		. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	|__|
		Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		. Subvention de la COSA	|__|
		D2. Le Développement de partenariats publics-privés	|__|
		D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	|__|
		X. Autres à préciser	|__|

Section IV. EDUCATION

	Nom de l'enfant dont l'âgé est compris entre 3 et 24 ans	_____	_____		
S4Q01	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non				
S4Q02	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 4 = Professionnelle				
S4Q03	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel				
S4Q04	Si privé laïc ou privé confessionnel Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type				

	d'établissement ?				
	Cycle d'enseignement	***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q05	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q06	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquentent vos enfants (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
S4Q08	Quel est le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'ils fréquentent ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
S4Q09	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		|__|	1er cycle |__|	2ème cycle |__|
S4Q10	Le centre de formation professionnelle où fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				|__|
S4Q11	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q12	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
S4Q14	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|

S4Q15	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q16	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 2 aller à S4Q16a	|__|	|__|	|__|	
S4Q16a	Pourquoi ? 1= Oui 2=Non				
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	|__|	|__|	|__|	
	D. Non reddition des comptes	|__|	|__|	|__|	
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	
S4Q17	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen)	Inscription ---------(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)
		APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)	APEE ----------(en FCFA)
		Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)	Autres frais ----------(en FCFA)
S4Q18	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q19	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q20	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salle de classe, latrines, etc) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non				
	A. L'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Le Maire (Commune)	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Une organisation du village	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Les Elites	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres partenaires (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q21	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|

	dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q23***				
S4Q22	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non
	A. Eloignement de l'établissement	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Insuffisance de salles de classe	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Insuffisance d'équipements	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Insuffisance des écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Manquements liés au Personnel				
	E1. Assiduité,	|__|	|__|	|__|	|__|
	E2. Ponctualité	|__|	|__|	|__|	|__|
	E3. Qualité des enseignements	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Mauvais résultats	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Coûts élevés de la scolarité	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres à préciser	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles)	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non
	Au niveau communal				
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
	Au niveau communautaire				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|

	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. ***SERVICE COMMUNAL***

Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis …….. ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) –0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année *Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04=1 → S5Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissement	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

aires de jeux							
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|

S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14	|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles).	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers |__| B. Non information des populations de la gestion communale |__| C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel |__| C2. Corruption |__| C3. Mauvais accueil |__| C4. Manque de professionnalisme |__| D Méconnaissance des actions menées par la commune |__| E Manque de confiance envers l'exécutif municipal |__| F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) |__| X. Autres (à préciser) _____ |__|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles).	1=Oui 2=Non A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté |__| B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion |__| C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) |__| D. Consultation du babillard de la commune |__| H. Interventions dans les radios communautaires |__| H1 Animation des tranches d'antenne |__| H2 Suivi des tranches horaires dédiées |__| H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées |__| H4 Adhésion à des groupes d'écoute |__| I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune |__| X. Autres (à préciser) : _____ |__|

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)